

POUR DES VOLONTAIRES EUROPÉENS ENGAGÉS DANS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

« En tant que tel, le volontariat est une valeur importante, susceptible de rapprocher l'Europe de ses citoyens ». ³

« La longue tradition de volontariat fait partie intégrante de notre identité européenne commune ». ⁴

Nous invitons les institutions européennes à **encourager et valoriser concrètement les expériences de volontariat international** dans l'espace social comme dans le domaine professionnel.

3. Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil du 23 novembre 2010.

4. Déclaration écrite du Parlement européen du 9 mai 2011 sur l'établissement d'un corps volontaire européen d'aide humanitaire.

- Les instances européennes doivent compléter les politiques
- jeunesse et les politiques de développement en prenant plus
- largement en compte les différentes composantes des volontariats internationaux et en produisant une convergence et une complémentarité entre acteurs européens et nationaux, dans ce que l'on pourrait nommer une politique européenne des volontariats internationaux de solidarité.

CONTACTS **CLONG** : Aurélie Beaujolais | clong@clong-volontariat.org
CNAJEP : Benoît Mychak | benoit.mychak@cnajep.asso.fr
France Volontaires : Aurélie Chaudieu | aurelie.chaudieu@france-volontaires.org

Design graphique : r.bertramo@legig.com



Suite à :

- la rencontre organisée au Parlement européen le 8 novembre 2011¹
- l'Année européenne du bénévolat et du volontariat 2011 et à l'Année internationale du volontariat

- Les organisations de volontariat demandent aux instances européennes de développer et promouvoir une politique publique des volontariats à l'international en faveur des citoyens européens.

● L'ENGAGEMENT EN SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DES EUROPÉENS : UN ENJEU POUR L'AVENIR !



Une demande grandissante de mobilité et de solidarité internationale de la part des Européens



Les volontariats internationaux enrichissent notre capital humain et renforcent nos liens sociaux



L'apport des échanges humains dans la solidarité internationale de l'Europe avec ses partenaires est irremplaçable

Un réel besoin : un cadre politique incitatif et cohérent

Les multiples formes de volontariats en Europe (dispositifs et initiatives spontanées) nécessitent :

- La **connaissance des contextes** géopolitiques, diplomatiques, socioculturels, les rapports entre sociétés civiles, le niveau de développement, etc.
- La prise en considération des **aspirations des partenaires** internationaux, qu'il s'agisse des autorités locales ou des acteurs de la société civile dont on doit respecter les intérêts légitimes et la responsabilité dans leurs efforts de développement.
- L'attention à la **préparation des volontaires** pour les aider à s'intégrer, échanger et collaborer dans un autre contexte ; à s'assurer, même à distance, du bon déroulement du séjour ; à se préoccuper des conditions du **retour** après cette période de transition.

Cet effort, qui relève d'abord des échelons territoriaux et nationaux, gagnerait à être amplifié par les instances européennes. En effet, **une incitation à la concertation, à l'échange d'expérience, à la synergie**, pourrait accroître sensiblement l'efficacité et la visibilité de cette forme de coopération, compte tenu du nombre et de la diversité des acteurs des différents pays membres. **Cela participerait également de l'émergence d'une citoyenneté européenne en lien avec les sociétés des autres continents.**

● DES MESURES POUR MIEUX VALORISER LE POTENTIEL DES VOLONTAIRES EUROPÉENS DANS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



1 Dresser un état des lieux du volontariat de solidarité des pays d'Europe avec les autres continents

Combien de bénévoles/volontaires partent chaque année ; sous quels statuts ; selon quelles modalités, dans quels buts ; avec qui ? L'inventaire est souvent difficile à dresser au niveau des États. Ces données basiques semblent à peu près inexistantes au plan européen. Une cartographie de la situation diligentée par les instances européennes serait des plus utiles pour établir un pilotage politique pertinent aux différentes échelles spatiales. Sur la base de cet état des lieux, l'Union Européenne pourrait renforcer les synergies et la visibilité qui font défaut.



2 Engager des travaux ciblés entre acteurs européens de volontariat international, pour un rapprochement opérationnel

Les organismes d'envoi, les responsables territoriaux, nationaux, européens doivent pouvoir travailler ensemble sur des thèmes jugés prioritaires tels que le recrutement des volontaires, leur préparation au départ, leur suivi ou la valorisation de leur expérience à l'étranger. Ils seront incités à partager études, évaluations, bonnes pratiques, évolution des dispositifs de volontariat... Les instances européennes devraient pouvoir soutenir politiquement et financièrement ces échanges.



3 Inclure des volontaires dans différents programmes de coopération internationale de l'Union Européenne

Il faudrait inclure, chaque fois que cela ne compromet pas l'implication des citoyens du pays d'accueil, des volontaires dans les programmes économiques, sociaux et culturels financés par l'Union européenne. Ceci est pratiqué dans le secteur humanitaire, très peu dans le développement, en dehors des initiatives non étatiques.



4 Faciliter la circulation des volontaires des pays non européens pour des échanges réciproques

L'envoi de volontaires européens suscite de plus en plus un désir de réciprocité de la part des partenaires non européens qui créent et confortent eux-mêmes des dispositifs de volontariat nationaux et internationaux. Ces évolutions légitimes et inéluctables se heurtent aux difficultés de plusieurs ordres à venir séjourner en Europe. Un des freins à la réciprocité réside dans la difficulté à obtenir des visas et titres de séjour.

Des mesures nationales et européennes devraient être prises pour assouplir les conditions de séjour des volontaires extra-communautaires. Elles pourraient être ciblées sur les échanges établis dans une relation durable et responsable entre partenaires étrangers.²



5 Adapter les dispositifs européens de volontariat aux exigences de solidarité internationale

- Le projet de Corps Volontaire Européen d'Aide Humanitaire, initialement appelé EVHAC, a fait l'objet de nombreuses observations pour qu'il soit souple et mobilisateur de différents acteurs dans les pays de l'Union. Il reste toutefois circonscrit au secteur humanitaire et laisse de côté la majeure partie des volontariats voués à l'échange et à la découverte interculturelle, comme à la coopération au développement.
- Le Programme européen pour la jeunesse (PEJA), au travers des actions 1 « échanges de jeunes » et 2 « Service Volontaire Européen » peut être utilement développé dans son volet « monde ». Dans son cadre actuel, il ne concerne en effet les jeunes qu'en nombre limité. Le futur programme pourrait comprendre un volet bien identifié pour les formes d'engagement de solidarité internationale.

1. « Solidarité avec les pays tiers : quel avenir pour le volontariat européen ? » Rencontre organisée par le CLONG Volontariat, France Volontaires et la GIZ, parrainée par Mme Karima Delli, députée européenne.

2. Cf. contribution de France Volontaires à la consultation lancée par la Commission européenne « Consultation relative aux directives sur l'entrée et le séjour au sein de l'Union européenne des chercheurs, étudiants, élèves, stagiaires non rémunérés et volontaires extra-communautaires » - août 2012.